

Procédure d'admission pour la filière soins ambulanciers ES

Etapes de la procédure d'admission :

1. **Participation obligatoire à une séance d'information (les TA en sont dispensés) :**
 - Inscription via : <https://www.medi.ch/soins-ambulanciers/formation/seance-dinformation/>
2. **Les intéressé-e-s soumettent à l'école un dossier de candidature par voie électronique, adressé à amb@medi.ch.** Les documents sont au format PDF nommé comme suit :

Libellé (nom du fichier)	Explicitions
01_ Nom_ Prénom_ Lettre de motivation	avec signature manuscrite
02_ Nom_ Prénom_ CV	avec photo
03_ Nom_ Prénom_ Diplômes	diplômes de fin d'études (y.c. reconnaissance CRS)
04_ Nom_ Prénom_ Carte d'identité	recto-verso et encore valable
05_ Nom_ Prénom_ Certificats de travail	Si à disposition, dans un document PDF
06_ Nom_ Prénom_ Permis de conduire	recto-verso (au minimum être titulaire de la catégorie B)
07_ Nom_ Prénom_ Extrait casier judiciaire	celui-ci doit dater de moins de trois mois
08_ Nom_ Prénom_ Extrait ADMAS/SIAC	celui-ci doit dater de moins de trois mois
10_ Nom_ Prénom_ Varia	p.ex. attestation BLS-AED-SRC, etc. (1 seul fichier PDF svpl)

3. **Frais relatifs à l'examen du dossier de candidature :**
 - Les frais relatifs à la procédure d'admission doivent obligatoirement être acquittés, même si aucun service d'ambulances en tant qu'employeur n'a été trouvé. Selon l'Ordonnance sur les émoluments, cette taxe d'inscription et d'admission s'élève à 150 francs suisses.
4. **Confirmation :**
 - Le dossier de candidature est analysé. Une confirmation est envoyée aux candidat-e-s ayant déposé un dossier de candidature complet et remplissant les critères formels. Les dossiers sont ensuite gardés deux ans à partir de la confirmation des critères formels (l'extrait ADMAS et de casier judiciaire doivent tout de même être fournis). **Des confirmations de critères formels pour les dossiers non complets ne peuvent pas être données.**
5. **Candidature auprès d'un service d'ambulances :**
 - Envoi d'un dossier de candidature complet (idem candidature soumise à l'école), en joignant, en plus, la confirmation susmentionnée, confirmant le respect des critères formels.
 - Procédure de recrutement individuel auprès des services d'ambulances.
 - Les modalités de postulation des services d'ambulances se trouvent sur leurs sites internet.
6. **Inscription définitive auprès du Centre de formation médicale medi, filière soins ambulanciers ES :**
Les candidat-e-s font parvenir les documents suivants :
 - Formulaire d'inscription à la filière de formation soins ambulanciers ES (disponible en ligne)
 - Fiche de renseignements de l'étudiant-e medi (disponible en ligne)

Le secrétariat contactera les candidat-e-s avant la rentrée pour les documents complémentaires.

<https://www.medi.ch/soins-ambulanciers/formation/procedure-dadmission/>

Pour toute question, nous sommes avec plaisir à votre disposition.

Septembre 2022